



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art. 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PERDON
se réunira, en séance ordinaire

Le Jeudi 16 Juillet 2020 à 18h30 au foyer d'activités

Ordre du jour :

- 1) Décision du maire
- 2) Désignation des délégués à la Commission Communale des Impôts Directs
- 3) Révision du loyer d'un logement communal
- 4) Budget participatif citoyen : Projet relatif à l'éclairage des terrains de football
- 5) Informations diverses

Fait à Saint Perdon, le 09 Juillet 2020

Le Maire,

Jean-Louis DARRIEUTORT

